

0291086Y  
ACADEMIE DE RENNES  
COLLEGE JEAN JAURES  
PLACE PIERRE BOEDEC  
29380 BANNALEC  
Tel : 0298398181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 40

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/04/2021

Réuni le : 27/04/2021

Sous la présidence de : Christophe Michel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

GA, Extincteurs: Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement à signer la convention au groupement des établissements du Finistère, qui concerne au 01/01/2022 les marchés suivants : vérifications des extincteurs pour 1 an, renouvelable au maximum 3 fois, dans la limite de 4 années.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0